

**SÉANCE PLÉNIÈRE CONSTITUTIVE DU CONSEIL GÉNÉRAL
24 JANVIER 2017 À 19H00 À LA SALLE POLYVALENTE LA CHATAIGNE**

Le doyen de fonction, **Vincent Günther conseiller général MISE**, ouvre la séance et salue les membres du Conseil général, du Conseil communal et de l'administration communale, ainsi que le public et la presse.

Il rappelle les missions du Conseil général et de ses commissions, et souhaite une utilisation du nouveau RCO à l'image de la bonne collaboration qui a régné auparavant entre le Conseil général, le Conseil communal et l'administration, afin d'assurer un bon fonctionnement du Conseil général et de maintenir un développement sain et durable de la commune.

Vincent Günther conseiller MISE nous formule encore ses vœux pour 2017 et souhaite à tous un travail constructif et fructueux durant les quatre prochaines années.

L'assemblée observe une minute de silence en hommage aux défunts survenus depuis la dernière séance, plus particulièrement à :

Marcelin Dorsaz, oncle de Vincent Maret,
Ludwine Maret, tante de Nicolas Maret,
André Perraudin, papa de Joachim,
André-Marcel Roduit, retraité communal, oncle d'Emmanuel Carron,
Reynald Grange, oncle de Joachim Grange et Vincent Günther,
Samuel Roduit, cousin d'Edouard Fellay et Christophe Albasini,
Samuel Bruchez, employé communal,
Georges Valmagia, retraité communal,
Edmond Bruchez, oncle de Vincent Maret.

Nous félicitons également **Romaine Wailliez conseillère UDC** pour la naissance du petit Marius ainsi que **Laurent Baillif**, heureux papa d'Ismaël.

Un secrétaire est désigné jusqu'à l'élection du bureau, en la personne de **Christophe Albasini conseiller général PDC**.

La séance se poursuit par la lecture de l'ordre du jour :

1. Appel des conseillers généraux
2. P.V. de la séance plénière du 14 juin 2016
3. Désignation d'un-e secrétaire et de quatre scrutateurs pour conduire l'élection du bureau
4. Election du bureau : Président-e, Vice-Président-e, Secrétaire
5. Désignation des scrutateurs pour la période administrative 2017-2020
6. Composition de la commission de gestion : élection des membres, élection du-de la Président-e
7. Divers

Aucune modification n'étant demandée, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1. Appel des conseillers généraux

Vincent Gunther conseiller général MISE procède à l'appel des conseillers généraux et fait circuler une liste des présences. Il remercie tous les conseillers généraux pour leur engagement, en particulier, les jeunes.

Excusés : Jérôme Desmeules, UDC
Joachim Grange, UDC
Ludwig Haas, PDC

2. P.V. de la séance plénière du 14 juin 2016

Le procès-verbal a été envoyé aux conseillers généraux par Michel Dorsaz le 12 novembre 2016.

Sans remarque particulière, il est accepté avec remerciements à son auteur.

3. Désignation d'un-e secrétaire et de quatre scrutateurs pour conduire l'élection du bureau

Le secrétaire ayant déjà été désigné auparavant en la personne de Christophe Albasini, PDC, nous passons directement à la deuxième partie de ce point de l'ordre du jour.

Les scrutateurs ont été désignés par leur groupe politique respectif de la manière suivante :

- Christophe Ançay, PLR
- Mathieu Bessero-Belti, MISE
- Line Dorsaz, PDC
- Romaine Wailliez, UDC

4. Election du bureau : Président-e, Vice-Président-e, Secrétaire

Selon les articles 9.2, 13.3 et 25.1 du règlement du Conseil général, toutes les élections sont organisées au bulletin secret. Toutefois, pour une plus grande rapidité, et compte tenu du consensus entre les chefs de groupe pour la répartition des fonctions dans le bureau et les commissions, le président propose de le faire à main levée. Il suspend la séance quelques minutes pour que chaque personne puisse s'exprimer à ce sujet au sein de son groupe.

N'ayant reçu aucune objection, les chefs de groupe confirment que **le mode de vote à main levée est accepté à l'unanimité.**

4.1 Election du-de la Président-e

Pour le groupe PDC, Nicolas Maret propose la candidature de Jeanne-Andrée Volken, secrétaire du Conseil général durant les deux dernières législatures.

Il n'y a pas d'autre candidature.

Jeanne-Andrée Volken conseillère générale PDC est élue Présidente du Conseil général à l'unanimité.

4.2 Election du-de la Vice-Président-e

Pour le groupe PLR, Sandy Pravato propose la candidature de Thomas Seydoux.

Il n'y a pas d'autre candidature.

Thomas Seydoux conseiller général PLR est élu Vice-Président du Conseil général à l'unanimité.

4.3 Election du-de la Secrétaire

Pour le groupe PDC, Nicolas Maret soumet la candidature de Christophe Albasini.

Il n'y a pas d'autre candidature.

Christophe Albasini conseiller général PDC est élu Secrétaire du Conseil général à l'unanimité.

5. Désignation des scrutateurs pour la période administrative 2017-2020

Jeanne-Andrée Volken présidente du Conseil Général propose que les quatre scrutateurs désignés pour l'élection du bureau restent en fonction pour les 4 ans.

Romaine Wailliez conseillère générale UDC demande une modification pour le groupe UDC qui a désigné son scrutateur en la personne de Joachim Grange, excusé ce soir.

Les trois autres groupes confirment les personnes désignées au point 3.

Les scrutateurs pour la période administrative 2017-2020 sont donc :

- Christophe Ançay, PLR
- Mathieu Bessero-Belti, MISE
- Line Dorsaz, PDC
- Joachim Grange UDC

6. Composition de la commission de gestion : élection des membres, élection du-de la président-e

Le vote à main levée pour l'élection des membres et du-de la président-e est confirmé.

Jeanne-Andrée Volken présidente du Conseil Général propose une élection en deux étapes : élection en bloc des 13 membres de la commission puis élection à la présidence.

Ce mode de fonctionnement est accepté à l'unanimité.

6.1 Election des membres

Jeanne-Andrée Volken donne lecture des membres de la commission de gestion proposés par les quatre chefs de groupe.

Les 13 membres de la commission de gestion sont élus à l'unanimité.

6.2 Election du-de la Président-e

Le Groupe PDC présente la candidature de **M. Vincent Maret conseiller général PDC** rapporteur de la Commission de gestion durant la législature précédente.

Celui-ci est partisan d'une approche pragmatique. Avec la mise en application du RCO, il ne souhaite pas en faire un outil politique mais développer la collaboration entre les pouvoirs.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

Le plénum passe au vote

Vincent Maret conseiller général PDC est élu à l'unanimité à la Présidence de la Commission de gestion.

7 Divers

- **Jeanne-Andrée Volken présidente du Conseil Général** donne lecture de la composition des commissions du Conseil général, et rappelle que seule la commission de gestion est soumise au vote, la nomination des autres commissions étant du ressort du bureau.
- **Vincent Maret président de la Cogest** demande de voir les membres de la Cogest en fin de séance pour fixer rapidement la première séance.
- Dans le but de pouvoir travailler plus rapidement et plus efficacement, **Jeanne- Andrée Volken présidente du Conseil Général** demande que la municipalité indique, dans les budgets qu'elle présente au Conseil général, y compris à la Cogest, de notifier les dépenses liées.
- **Jeanne-Andrée Volken présidente du Conseil Général** demande la possibilité de transmettre toutes les informations relatives aux prochaines séances par voie électronique. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- **Jean Carron conseiller général MISE** demande de prendre note de sa nouvelle adresse : Route de Châtaignier 14.
 - **Nicolas Maret conseiller général PDC** remercie les autres chefs de groupe pour leur travail en amont et la collégialité qui a régné dans la préparation de cette législature.
 - **Vincent Günther conseiller général MISE** invite les chefs de groupe à signer la liste de composition des commissions à l'issue de la séance.
 - Au nom du Conseil communal, **Edouard Fellay Président de la Commune**, salue tous les conseillers généraux et les félicite pour la cohésion qui a régné dès le départ.
 - Avec ce nouvel outil qu'est le RCO, les deux conseils devront savoir se parler et s'écouter.
 - Le souhait **d'Edouard Fellay Président de la Commune**, est qu'un esprit coopératif soit présent tout au long de ces 4ans de législature entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.
- Edouard Fellay, Président de la Commune** souhaite également fixer rapidement une rencontre avec la Commission de gestion.
- Il informe que la prochaine séance plénière aura lieu **le mardi 14 mars 2017**.

La parole n'étant plus demandée, **Jeanne-Andrée Volken présidente du Conseil Général**, clôt cette séance constitutive à 20h05.

L'assemblée est invitée à partager l'apéritif offert.

La Présidente

Le Secrétaire

Jeanne-Andrée Volken

Christophe Albasini